



## Nancy

### **Le "permis piéton" pour des enfants prudents et responsabilisés**

A Nancy, 1500 enfants de 7/11 ans ont passé leur « Permis Piéton » après une formation assurée dans les 37 écoles, entre décembre 2007 et juin 2008, en partie par des policiers en uniforme. Conçu par la Gendarmerie Nationale, la Sécurité Routière et Generali assurances, c'est un ensemble de règles de précaution, de réflexes et d'astuces qui veut responsabiliser les enfants dans leurs comportements quotidiens de circulation piétonne pour mieux assurer leur propre sécurité et diminuer le nombre d'accidents en ville.

Contact : Madame Sylvie Aubel, [saubel@mairie-nancy.fr](mailto:saubel@mairie-nancy.fr)



## NOMINÉS :

### Ermont

#### **Un réseau pluridisciplinaire pour lutter contre la toxicomanie**

Ermont fait partie des 4 sites retenus pour un programme de formation expérimentale (DIV et MILDT) à la prévention des conduites addictives à risque qui repose sur la volonté et la capacité à faire travailler de façon convergente justice, police, éducation nationale, action sociale, médiation et logement social. Il s'agit de faire acquérir une culture commune à tous ceux qui interviennent auprès du public jeunes sur un même territoire pour développer la cohérence des interventions et diffuser une large information sur les risques liés à la consommation de produits stupéfiants.

Contact : Madame Sandrine Khemici, [sandrine.khemici@ville-ermont.fr](mailto:sandrine.khemici@ville-ermont.fr)

### Paris

#### **La cellule centrale de crise**

Pour organiser la coordination de l'action municipale en cas de crise de grande ampleur, la ville s'est dotée d'une cellule centrale regroupant les représentants de l'ensemble des directeurs et services concernés et l'a équipée de moyens informatiques, radios et audiovisuels de premier plan. C'est un dispositif global de prévention et d'action réalisé à partir de structures déjà en place : un service dédié, un système d'astreintes et de permanences concernant l'ensemble des services municipaux et la constitution d'un centre de veille opérationnelle fonctionnant 24h/24 pour coordonner l'action des unités opérationnelles.

Contact : Monsieur Jean-Paul Brandela, [jean-paul.brandela@paris.fr](mailto:jean-paul.brandela@paris.fr)